

Dynamisation centre-ville

Restitution des échanges – 22 mars 2023

1. Où en sommes-nous ?

Aujourd'hui, le panel est mobilisé sur une première phase correspondant à un secteur géographique précis : **la place Foch**.



Pour comprendre cet étirement dans le temps du projet, un parallèle peut être fait avec le projet de plantation d'un arbre fruitier par un particulier.

EXEMPLE APPLIQUÉ À LA VIE QUOTIDIENNE :

"Nous souhaitons avoir des fruits dans le jardin parce que c'est moins cher, parce que nous savons comment ces fruits poussent et parce que c'est joli"



"Nous voulons un pommier. Avant de le planter, nous allons vérifier s'il est suffisamment à l'abri du vent, si l'endroit est ensoleillé, s'il est bien positionné derrière la maison"



Nous plantons le pommier.



"Maintenant nous voulons ré-aménager notre terrasse."



2. Ce qui est arrêté, ce qui reste à définir avec la consultation des citoyens :

Ce qui est déjà décidé au regard des études déjà menées et des contraintes / nécessités avec lesquelles la Ville doit composer :

- Maintien d'une circulation à double sens sur la place ;
- Maintien de stationnements même s'ils seront organisés de manière différente ;
- Une place davantage végétalisée sur le plan quantitatif comme sur le plan qualitatif ;
- Facilitation des mobilités douces (piétons, vélos) ;
- Modification des terrasses de cafés/restaurants pour les rapprocher des façades ;
- Déplacement des arrêts de bus pour assurer une meilleure desserte et améliorer la sécurité.

La concertation du panel citoyen, via le questionnaire ou les ateliers, servira à préciser ensemble l'aménagement souhaité.

Les travaux effectués en ateliers par le panel citoyen seront restitués en comité de pilotage et à lors de la réunion publique par des porte-parole.

Attention toutefois : les remarques/propositions formulées par le panel seront évidemment étudiées avec attention mais ce seront bien les élus qui prendront les décisions finales, en tenant compte des échanges qui auront eu lieu.

3. A vos agendas !

Le panel citoyen est mouvant : un engagement des citoyens pour la phase 1 ne vaut pas engagement sur phase 2. Les citoyens sont libres de l'intégrer ou de le quitter et donc de se renouveler suivant l'intérêt qu'ils porteront à tel ou tel sujet.

Des comptes-rendus seront mis en ligne sur la plateforme <https://jeparticipe.hennebont.bzh/> pour prendre connaissance de l'avancée du projet.

- **Atelier 1** : mardi 11 avril, 18h30 ;
- **Atelier 2** : mardi 9 mai, 18h30 ;
- **Participation en COPIL des porte-paroles du panel**, désignés en ateliers par les membres ;
- **Réunion publique** : mardi 23 mai, proposition d'intervention des porte-paroles sur les travaux réalisés en ateliers.

Les 2 ateliers sont prévus pour une trentaine de personnes. Comme de nombreuses personnes ont fait acte de présence à cette première réunion, il est possible qu'une sélection doive être faite pour constituer un groupe représentatif. Les inscriptions seront disponibles dès la fin de cette réunion.

4. Questions / réponses

- **Une habitante : L'étalement dans le temps est trop long. Je pensais qu'on allait tout aborder.**
 - Y. Guyot : « L'étalement est incontournable pour des raisons administratives et financières. Il n'est pas question de présenter un aménagement ficelé, l'objectif étant de coconstruire le projet. La priorité est la place Foch mais il faut se projeter, il faut proposer une réflexion qui va jusqu'au Blavet même si la réalisation des travaux sera phasée. Des expérimentations pourront être lancées plus bas que la place Foch dès 2024. »
- **Des commerçants : si on n'est pas retenus, comment se faire entendre sur remarques, critiques, propositions... ?**
 - Mme la Maire : « via la plateforme, un espace d'expression est possible »
 - Service démocratie participative : « il y a déjà et il sera maintenu différents niveaux d'information et de consultation. Pour les commerçants, il y a des rencontres dédiées. Pour tout le monde : la plateforme et l'adresse mail : participation@mairie-hennebont.fr »
 - J. Pondaven : « Que ce soit via un outil technique ou un temps d'échanges, on trouvera le moyen de laisser chacun s'exprimer. »
- **Un habitant : y a-t-il un endroit ou consulter les documents, notamment l'étude réalisée par Particules ?**

- Service démocratie participative : « Oui, ce sera prochainement le cas sur l'espace dédié sur le site de la Ville et/ou sur la plateforme de participation <https://jeparticipe.hennebont.bzh/> . Mais avant d'être mis en ligne, ces documents, assez techniques, doivent être retravaillés pour être compréhensibles de tous. »
- **Des commerçants : « Supprimer le stationnement c'est mal parti pour dynamiser le centre... Les villes qui ont voulu verdier leur centre-ville ont échoué à dynamiser leurs centres-villes : ex de Lorient, qui est depuis devenue une ville morte. Hennebont va devenir une ville dortoir. »**
 - Mme la Maire : « Ce n'est pas le lieu ni le moment d'avoir ce débat : ce soir l'objectif est de constituer le panel citoyen. »
 - Y. Guyot : « L'orientation est de maintenir le gros du stationnement mais de jouer sur la répartition des places et de favoriser la rotation des véhicules. »
- **Est-il possible d'avoir un schéma qui donne à voir ce qui est prévu ?**
 - Pour le moment il n'existe pas de plan / esquisse donnant à voir à quoi ressemblera la place. Ça sera tout l'enjeu des ateliers et réunions.
- **Un habitant : le stationnement souterrain a-t-il déjà été envisagé ? Cela réglerait la question du nombre de places et permettrait la verdure en surface. Cela résoudrait beaucoup de problèmes.**
 - J. Pondaven : « La question est à étudier en prenant en compte la faisabilité technique et financière. »
 - Mme la Maire : « On a fait une étude sur le stationnement : à moins de 5 min du centre-ville, on a déjà plus de 1.300 places et donc il y a de quoi faire. Place De Gaulle il y a d'autres problématiques qui gênent ce genre de projet : il y a un ruisseau en souterrain. »
- **Des commerçants : Qui a choisi la date du 11 avril à 18h30 pour organiser le premier atelier ? De nombreux commerces sont présents sur la place Foch et les commerçants ne sont pas disponibles à cette heure !**
 - J. Pondaven : « L'horaire est pensé pour qu'un maximum de personnes puissent y participer »
 - Mme la Maire : « La question du panel ne concerne pas que les commerçants, il y aura des temps dédiés pour eux. L'horaire est choisi pour permettre aux habitants de venir s'exprimer (gens qui rentrent du travail, jeunes...) »
- **Des commerçants : Il y a une nécessité que l'on puisse avoir les infos en amont et se concerter pour que représentants puissent porter une parole partagée, notamment pour les places de parking...**
 - J. Pondaven : « Chiche, vous pouvez tout à fait vous organiser en amont »
 - Une habitante : « Nous ne sommes pas tous commerçants. Il est important de permettre aux clients / citoyens de donner aussi leur avis car notre vision peut être différente de la vôtre. »
- **Un habitant : Quid des propriétaires qui n'ont pas de garage ? Quand on revient des courses, qu'on rentre avec les enfants, qu'il fait mauvais temps... Un macaron est-il possible pour pouvoir stationner un véhicule par foyer en zone bleue ? Je suis consommateur, ma femme est commerçante, je paie mes impôts à Hennebont.**
 - J. Pondaven : « C'est une question à amener en atelier »

- **Un habitant : Ce qui est positif c'est le fait que notre avis compte vraiment, que tout n'est pas fixé à l'avance et que nous sommes associés au projet ...**
 - J. Pondaven : « La Ville s'engage à expliquer les arbitrages qui seront faits »

- **Une habitante : pour les personnes âgées / à mobilité réduite : le bas de la place Foch avec les pavés et fossés en V : c'est détestable et très dangereux...**
 - Y. Guyot : « Il y a un vrai un problème de voirie : les traversées sont trop larges, les pavés très glissants, inégaux, dangereux... Il y a un objectif clair : retravailler les surfaces »

- **Une habitante : il faudrait prévoir le déplacement des arrêts de bus : actuellement très dangereux, notamment pour les jeunes qui sont nombreux sur un espace réduit et qui empiètent sur la chaussée.**